

QUESTION ET RÉPONSE

Je ne dispose plus de l'autorisation pour l'enlèvement de la colonne vertébrale de bovins âgés de plus de 30 mois auprès de l'AFSCA. Qui porte la responsabilité si mon fournisseur me livre quand-même de la viande avec colonne vertébrale de tels bovins provenant d'un pays qui n'est pas repris dans la liste des pays avec un risque négligeable en matière d'ESB ?

Etant donné que vous pouvez seulement procéder à l'enlèvement de la colonne vertébrale de bovins âgés de plus de 30 mois qui ne proviennent pas d'un pays avec un risque ESB négligeable si vous disposez de l'autorisation pour le retrait de la colonne vertébrale dans le cadre des mesures de protection EST, vous devez absolument éviter de réceptionner une telle livraison.

En effet vous êtes responsable pour les déchets animaux que vous produisez.

Comment effectuer le contrôle?

1. Lorsque le retrait de la colonne vertébrale n'est pas exigé (bovins de moins de 30 mois, quel que soit son pays de naissance et de provenance et bovins de plus de 30 mois nés et élevés dans un Etat membre à risque ESB négligeable), les carcasses ou les coupes de gros de carcasses de bovins contenant la colonne vertébrale doivent être identifiés par une bande bleue clairement visible sur l'étiquette de traçabilité.

Remarque : Nous avons proposé d'inverser la situation et d'apposer une bande rouge sur l'étiquette en ce qui concerne les bovins avec MRS au lieu d'une bande bleue sur l'étiquette de ceux qui n'ont pas du MRS.

Une telle modification doit toutefois être approuvée sur le plan européen.

2. Le document commercial accompagnant la livraison doit mentionner le nombre de carcasses ou de parties de carcasses de bovins dont le retrait de la colonne vertébrale est

exigé et du nombre de celles dont le retrait de la colonne vertébrale n'est pas exigé.

Si vous recevez une livraison avec MRS vous ne pouvez pas l'accepter.

Si la réception des commandes de viande fraîches puisse être faite par un membre du personnel il y a lieu d'insister sur le fait de vérifier soigneusement si la livraison est conforme.

Nous le jugeons également utile que vous auriez la disposition d'une preuve quelconque comme quoi vous avez bien informé votre fournisseur que vous ne pouvez pas réceptionner de la viande dont la colonne vertébrale doit être enlevée dans le cadre des mesures de protection TSE.

L'Allemagne, l'Espagne et la Lituanie sont dorénavant repris dans les liste des pays avec un risque ESB négligeable.

Nous attirons votre attention sur le fait que depuis quelques mois la France est reprise dans la liste des pays avec un risque ESB contrôlé.

La liseet actualisée peut être consultée à l'adresse : <http://www.oie.int/fr/sante-animale-dans-le-monde/statuts-officiels-des-maladies/esb/statuts-sanitaires-officiels/>

A cet effet vous pouvez utiliser le modèle publié sur cette page.



DECLARATION EN CE QUI CONCERNE LA LIVRAISON DE VIANDE DE BOEUF

(données du fournisseur)

déclare par la présente qu'il est au courant que l'exploitant de la boucherie

(données de la boucherie)

ne dispose pas de l'autorisation en ce qui concerne le retrait de la colonne vertébrale dans le cadre des mesures contre la EST. Il s'engage de ne pas fournir dans aucun cas de la viande de bœuf avec colonne vertébrale (MRS) provenant de bovins âgés de plus de 30 mois nés et/ou élevés dans un état-membre ou dans un pays tiers avec un risque ESB contrôlé ou un risque d'ESB indéterminé.

.....(nom du fournisseur) assumera la responsabilité totale en ce qui concerne les conséquences éventuelles occasionnées par une livraison non conforme.

Fait à..... le

Signature du fournisseur (la signature doit être précédée par la mention "lu et approuvé").

